

Nantes, le 25 mai 2021

**Monsieur le Président**

CEN Pays de la Loire  
Antenne Loire-Océan  
Nantilly – Bât. A1, 1 rue Célestin Freinet  
44 200 NANTES

**Monsieur le Président**

GIP Loire Estuaire  
22, rue de la Tour d'Auvergne  
44 200 NANTES

Dossier suivi par : Justine VAILLANT  
Mail : [jvaillant@syndicatloireaval.fr](mailto:jvaillant@syndicatloireaval.fr)  
Tel. : 09 72 54 19 32  
Réf. : JV-2021-06-0049  
Vos réf. : 0421073\_AL\_VS

**Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire**

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le projet de Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) 2021-2023, coanimé par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays-de-la-Loire et le GIP Loire Estuaire.

L'annexe 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Estuaire de la Loire identifie les enjeux et les objectifs prioritaires suivants pour le sous-bassin versant « Loire », pour les enjeux « cohérence et organisation » et « qualité des milieux ».

Enjeux	Objectifs
<b>Cohérence et organisation</b>	Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc.
	Faciliter l'accès d'un large public à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.
	Définir la maîtrise d'ouvrage des actions du scénario « morphologique » et de celles à l'échelle de tout son territoire
	Définir avec les acteurs un nouveau cadre d'intervention sur la Loire amont
<b>Qualité des milieux</b>	Développer les conditions de faisabilité des actions de restauration de la Loire aval : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'investissement dans la connaissance, étudier la faisabilité juridique, financière, sociale, etc. ;</li> <li>- Mettre en œuvre une expérimentation et le suivi associé</li> </ul>
	Conduire l'opération expérimentale sur les épis du programme « amont »

	Veiller à la cohérence des interventions ayant pour objectifs la restauration du fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire et celles liées aux milieux adjacents : fonctionnement hydraulique des marais, submersion naturelle des prairies
	Avoir la même exigence sur le programme amont et engager un programme opérationnel sur les annexes hydrauliques
	Améliorer la transparence migratoire
	Travailler collectivement à une réponse aux fonctions émergentes d'aménité tel que l'ouverture progressive au public par exemple

Le tableau ci-dessous liste les actions principales du CLA 2021-2023, en lien avec les enjeux, les objectifs, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire.

Enjeux du SAGE	Actions et objectifs du projet de contrat
<b>Cohérence et organisation</b>  <b>PAGD</b> : dispositions C&O3, C&O4, QM27	<u>Animation générale et administratif, accompagnement des MOA, communication, suivi et évaluation</u> : parution d'une lettre d'information annuelle, refonte du site internet du contrat, coordination du programme global de suivi et d'évaluation, tableau de bord des suivis, création d'un outil cartographique en ligne, etc.
<b>Qualité des milieux</b>  <b>PAGD</b> : QM4, QM8, QM19, QM26, QM27  <b>Règlement</b> : article 1	<b>Objectifs du contrat : Rééquilibrage morphologique du lit mineur de la Loire / Bon fonctionnement écologique des milieux qui lui sont associés</b> <u>Programme de rééquilibrage du lit de la Loire</u> : travaux de remodelage et suppression d'épis, fouilles archéologiques, travaux d'aménagement d'un seuil de fond au niveau de Bellevue <u>Annexes hydrauliques</u> : études réglementaires préalables aux travaux, travaux de restauration des annexes, acquisition foncière de zones humides, investissement dans un bac collectif

L'enjeu *cohérence et organisation* se traduit par l'animation, la coordination, l'évaluation et le suivi du CLA par un co-portage CEN Pays-de-la-Loire/GIP Loire Estuaire.

Le CLA intègre des actions en lien avec l'enjeu *qualité des milieux*, notamment par des interventions de restauration des zones humides (annexes hydrauliques de la Loire) et la mise en place d'acquisitions foncières. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du SAGE en vigueur, et du SAGE révisé.

Au regard de l'analyse des éléments transmis, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 25 mai 2021 et a émis un avis **favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
6	0	6	0

**Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD pour le sous-bassin versant « Loire » et le règlement du SAGE.**

Les membres du bureau de la CLE relèvent des actions favorables au bon fonctionnement de la Loire et de ses annexes hydrauliques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

  
**Christian COUTURIER**  
 Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire